



## YACHT-CLUB de PORT-FREJUS

### **DROITS d'INSCRIPTION AU TROPHEE DE PORT-FREJUS 2025**

#### Inscription à l'épreuve.

NOM DU VOILIER : ..... 40 euros

Nombre de personnes à bord : ..... X 12 euros : euros

Numéro de téléphone du skipper \* :

(Nous souhaitons utiliser votre numéro de téléphone pour un usage sur whatsApps durant l'épreuve)

Adresse mail du skipper :

**Ceci ouvre droit à la participation à la régata, au cocktail de fin de régata et aux petits-déjeuners.**

#### Inscription au dîner des équipages :

Nombre de personnes..... X 25 euros : euros

*L'inscription au dîner devra être effective au plus tard 10 jours avant la date de celui-ci*

*Au-delà, la participation à ce dîner pourra vous être refusée faute de place.*

*Les accompagnants peuvent s'inscrire au même tarif.*

\_\_\_\_\_ TOTAL à régler : ..... euros

Règlement :    par virement                    par chèque à l'ordre du Yacht Club de Port Fréjus

Le :

Nom et signature

Les skippers sont chacun, en ce qui les concerne, personnellement responsables de tous accidents matériels et humains qui peuvent arriver à eux-mêmes, à leurs équipiers, au voilier ou qu'ils peuvent causer à tout tiers ou à tout bien appartenant à un tiers.

Chaque skipper confirme par son inscription avoir souscrit les assurances nécessaires pour couvrir les responsabilités civiles. En tout état de cause, chaque participant est de par son seul engagement considéré comme en règle vis à vis de cette obligation de sorte que l'absence du fait d'assurance (ou une assurance qui exclurait certains risques) ne saurait engager la responsabilité de l'organisation.

**Si vous avez besoin d'une place de port ;**

Longueur du bateau : ..... Tirant d'eau : .....

Maitre-bau : .....

Vous devez dans cette hypothèse adresser votre demande à la capitainerie de Port Fréjus en précisant que vous participez au trophée.